

**CQP ANIMATEUR SKI NAUTIQUE, WAKEBOARD ET ENGIN TRACTES
RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION
OC SPORT – CPNEF SPORT**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

RÉFÉRENTIEL <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Accueil des pratiquants et des accompagnants avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité et les préparer à l'activité

A1 – Accueil des publics - Communication avec les pratiquants, avec les accompagnants et avec ses Paires	C1.1 Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention dans le cadre d'une séance de ski nautique, de wakeboard et d'engins tractés et slalom et échanger avec le public afin de cerner ses attentes et apprécier son expérience C1.2. Informer le public en s'appuyant sur tous les éléments réglementaires (Règles techniques et de sécurité de la FFSNW, recommandations fédérales, recommandations fédérales) et	<i>Les compétences liées à l'activité « accueil » sont évaluées par :</i> 1. <i>Une observation au poste de travail effectué par le tuteur</i>	<i>Les éléments réglementaires de l'activité (Règles techniques et de sécurité de la FFSNW, recommandations fédérales) sont connus.</i> Le candidat : - prend en compte l'intégralité des éléments réglementaires de l'activité (Règles techniques et de sécurité de la FFSNW, recommandations fédérales)
--	---	---	---

<p>- Proposition de séances d'initiation en choisissant le matériel et le support de glisse adapté</p> <p>- Gestion de l'avant et l'après-séance en toute sécurité</p>	<p>pratiques de fonctionnement spécifiques au mode de traction "bateau", nécessaires à son intervention afin de faciliter ses démarches.</p> <p>C1.3 Répondre aux besoins des publics (parents et pratiquants) afin de respecter ses attentes dans le cadre des limites de son intervention.</p> <p>C1.4 Proposer des séances d'initiation en ski nautique, d'initiation en wakeboard, d'engins tractés ou de slalom afin de répondre au mieux à la demande du pratiquant.</p> <p>C1.4 Gérer le moment qui précède et qui suit la séance de ski nautique, de wakeboard, de wakeskate, de wakesurf, d'engins tractés ou de slalom afin d'assurer et de veiller à la sécurité des pratiquants.</p> <p>C1.5 Choisir le support de glisse adapté aux pratiquants accueillis afin de garantir l'adéquation entre capacités physiques, techniques et mentales des pratiquants et exigences des supports de glisse.</p> <p>C 1.6 Communiquer les informations utiles afin de préparer la séance « sur l'eau » à venir : consignes de sécurité, signification des signes visuels utilisés (ralentir, arrêt, retour ponton, etc.).</p> <p>C1.7 Aider les pratiquants afin de faciliter le déroulement de ces moments (démystifier l'appréhension du bateau et/ou de l'eau ou au</p>	<p><i>lors du stage en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation.</i></p> <p>2. <i>Une mise en situation professionnelle qui consiste à encadrer en autonomie une séance en ski nautique ou wakeboard bateau avec un public réel débutant. Cette séance d'une durée de 20' maximum est évaluée par 2 évaluateurs. visant à évaluer uniquement l'accueil du candidat, la présentation de la séance et le débriefing de celle-ci</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - prends en compte les caractéristiques de la structure et son fonctionnement - connaît ses prérogatives - est à l'écoute des besoins et attentes des publics (parents et pratiquants) pour y répondre dans le cadre des limites de son intervention - reformule les attentes si nécessaire - communique de façon appropriée et positive avec les publics (parents et pratiquants) selon les situations et les profils - fait preuve d'empathie - suscite l'adhésion des pratiquants - utilise un vocabulaire approprié spécifique à l'activité - vérifie la compréhension des informations transmises - fait preuve de dynamisme - prends en compte la motivation et les aptitudes du pratiquant - explique les règles de vie et de sécurité et les fait respecter (vestiaires, accès aux espaces, équipements de protection individuelle, etc.) - donne des consignes aux éventuels accompagnants (positionnement dans le bateau, comportement, etc.) - fait preuve de clarté et cohérence dans ses explications - communique les consignes de sécurité et les signes visuels utilisés pour communiquer avec le bateau (ralentir, arrêt, retour ponton, etc.) - choisit le support de glisse adapté aux pratiquants (fonction de l'âge, la morphologie, le niveau de pratique, la taille,
--	--	---	--

	<p>contraire freiner les ardeurs, aider à choisir son support, etc.)</p> <p>C1.8 Veiller à la sécurité des pratiquants et des tiers et en particulier des enfants jusqu'à la fin de la prise en charge.</p>		<p>l'expérience, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapte des équipements de protection individuelle à la morphologie des pratiquants - aide le pratiquant pour faciliter le déroulement de la séance (démystifier l'appréhension du bateau et/ou de l'eau ou au contraire freiner les ardeurs, aider à choisir son support, aider pour s'équiper, etc.) - veille à la sécurité des pratiquants et des tiers et en particulier des enfants jusqu'à la fin de la prise en charge - assure une veille constante du public accueilli (positionnement des accompagnants et des tiers dans le bateau, respect des zones d'évolution et d'arrêt, etc.) - s'assure de la sécurité des publics, notamment mineurs, y compris pendant les moments de transition (avant, pendant et après l'activité, respect des espaces sécurisés)
--	---	--	--

2. Encadrement de séance de ski nautique, de wakeboard, d'engins tractés, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur

<p>A2 –Encadrement des activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement du ski nautique, du wakeboard, des engins tractés en respectant la sécurité des pratiquants des tiers et les réglementations et les recommandations en vigueur - Prise en compte du contexte réglementaire, juridique et institutionnel lié à l'encadrement des activités, à l'éthique et à la protection à l'environnement. - Pilotage des séances d'initiation en ski nautique 	<p>C2.1 Organiser des situations d'initiation au ski nautique et au wakeboard dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics en s'appuyant sur la démarche pédagogique recommandée par la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard ou utilisée par la structure d'accueil.</p> <p>C2.2. Proposer et mettre en œuvre des séances de ski nautique et de wakeboard en respectant les spécificités et les attentes des publics dans le temps et l'espace imparti.</p> <p>C2.3. Expliquer les exercices et les gestes techniques (les "sorties", les déplacements, etc.)</p> <p>C2.4. Exploiter le site et utiliser des accessoires pédagogiques (bateau de babyski, barre, mât, engins tractés, etc.) pour favoriser la réussite en toute sécurité</p> <p>C2.5. Suivre son plan de séance en fonction des objectifs et du pratiquant</p> <p>C2.6 Conseiller les pratiquants pour favoriser leur réussite et le goût de la pratique du ski nautique et du wakeboard</p> <p>C2.7 Adapter la séance de ski nautique et de wakeboard afin de favoriser la réussite des</p>	<p><i>Les compétences liées à l'activité "Encadrement de séances d'engins tractés et d'initiation au ski nautique et wakeboard" seront évaluées selon 3 modalités :</i></p> <p><i>1. Une observation au poste de travail effectué par le tuteur lors du stage en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation.</i></p> <p><i>2. Une mise en situation professionnelle de 20 minutes maximum en ski nautique ou wakeboard sur un public réel par 2 évaluateurs visant à évaluer la conduite de séance en autonomie dans le respect de la sécurité et de la réglementation en vigueur.</i></p>	<p><i>La réglementation relative à la navigation dans la structure d'accueil est connue. Les sources d'informations relatives aux différentes réglementations de navigations (maritime, eaux intérieures) sont connues.</i></p> <p><i>Les Recommandations Fédérales « traction bateau » sont connues</i></p> <p><i>Le pilotage en autonomie des séances d'initiation en ski nautique (babyski, biski, monoski), en wakeboard, en wakeskate et en wakesurf ainsi que des séances d'engins tractés et de slalom est maîtrisé</i></p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prépare une séance adaptée avec une progression cohérente avec le niveau du pratiquant - explicite des aspects techniques et pédagogiques spécifiques à l'apprentissage des pratiques - prend en compte l'intégralité des caractéristiques de la situation de départ (publics, objectifs, espaces, matériels utilisés ...) - prévoit des possibilités d'adaptation en lien avec la sécurité et l'objectif
---	---	---	--

<p>(babyski, biski, monoski), en wakeboard, en wakeskate et en wakesurf ainsi que des séances d'engins tractés et de slalom en toute sécurité</p>	<p>pratiquants en modifiant son intervention en fonction des objectifs, des pratiquants au regard de leur sécurité.</p> <p>C2.8. Proposer d'autres exercices ou séances en cohérence avec la logique d'apprentissage du ski nautique et du wakeboard (équilibre, trajectoire, vitesse, etc.)</p> <p>C2.9 Développer l'éthique et les valeurs de l'activité afin de s'assurer et de favoriser le respect d'autrui pendant avant et après l'activité.</p> <p>C2.10. S'assurer et favoriser le respect d'autrui pendant avant et après l'activité (intervenant, accompagnant, autre pratiquant, etc.)</p> <p>C2.11. Communiquer les comportements et les attitudes à respecter en tenant compte des règles de pratique notamment au regard de la protection de l'environnement.</p> <p>C2.12. Respecter et transmettre les réglementations et recommandations en vigueur en matière de navigation et de pratique du ski nautique, du wakeboard et d'engins tractés afin de proposer l'activité à tout type de publics (loisirs, scolaire, accueil collectif de mineurs, etc.) et de favoriser le respect des règles de navigation.</p> <p>C2.13. Veiller à la sécurité des pratiquants lors d'une séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'initiation en ski nautique (babyski, biski, 	<p><i>3. Une mise en situation professionnelle de pilotage de bateau lors d'une séance de slalom avec un public réel confirmé. Cette séance a une durée de 10 minutes maximum et est évaluée par 2 évaluateurs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - propose une séance en adéquation avec le thème proposé - présente des objectifs de séance - propose et énonce les critères de réussite cohérents - réalise les démonstrations et simulation au sol - propose et guide un échauffement - adapte son vocabulaire en fonction du public, de la situation - réalise un briefing de sécurité intégrant les signes pour communiquer avec le bateau - choisi une zone d'évolution adaptée à l'objectif et à la sécurité des pratiquants - adapte le matériel pédagogique (bateau de babyski, barre, mât, engins tractés, etc.) - fait preuve de dynamisme dans la séance - suit son plan de séance en fonction des objectifs et du pratiquant - prévoit des temps d'explication, des temps de pratique effectif et des temps de repos - conseille les pratiquants pour favoriser leur réussite - recherche des « feed-back » - analyse les résultats obtenus (+ et -) par rapport à l'objectif - adapte la séance en fonction des résultats observés - prend en compte les difficultés de maîtrise du support de glisse utilisé - fait évoluer les situations pour favoriser
---	---	--	--

	<p>monoski)</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'initiation en wakeboard, wakeskate et wakesurf - d'engins tractés - de la discipline slalom <p>C2.14. Vérifier le bon usage des équipements de protection (casque et autres EPI, etc...) et du matériel lié à l'activité (matériel de glisse, bateau tracteur, corde, mât, barre, etc.)</p> <p>C2.15. Piloter le bateau tracteur en favorisant la réussite du pratiquant afin d'assurer sa sécurité lors des séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'initiation en ski nautique (babyski, biski, monoski) - d'initiation en wakeboard, wakeskate et wakesurf - d'engins tractés - de slalom <p>C2.16. Favoriser une prise de risque maîtrisée des pratiquants en veillant à l'adéquation entre les niveaux techniques et les capacités des pratiquants</p>		<p>la réussite (éducatifs, difficultés proposées, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapte la progression pédagogique en fonction de l'évolution du pratiquant - dispense des informations de sensibilisation à la préservation de l'environnement - favorise les comportements permettant la protection de l'environnement - assure et favorise le respect d'autrui pendant avant et après l'activité (intervenant, accompagnant, autre pratiquant, etc.) - connaît les règles de navigation en matière d'activités nautiques du site de pratique - connaît les sources d'informations relatives aux réglementations de navigation (maritime et eaux intérieures) - respecte la réglementation technique (application des règles techniques et de sécurité de la FFSNW, recommandations fédérales) - respecte la réglementation spécifique aux activités motorisées en centre d'accueil collectif de mineurs - maîtrise les procédures de contrôle des équipements et du matériel avant, pendant et après l'activité - anticipe les trajectoires du pratiquant et adapte son pilotage en conséquence - maîtrise le pilotage du bateau avec un régulateur de vitesse - maîtrise le pilotage du bateau sans régulateur de vitesse
--	---	--	---

			<ul style="list-style-type: none">- maitrise le pilotage du bateau avec une barre latérale- veille au respect des zones d'évolution et d'arrêt- maitrise le pilotage (trajectoire, vitesse) en autonomie d'une séance de babyski- maitrise le pilotage (trajectoire, vitesse) en autonomie d'une séance d'initiation en ski nautique (biski, monoski), en wakeboard, en wakeskate- maitrise le pilotage (trajectoire, vitesse) en autonomie d'une séance d'initiation en wakesurf- maitrise le pilotage (trajectoire, vitesse) en autonomie d'une séance d'engins tractés- maitrise le pilotage (trajectoire, vitesse) en autonomie d'une séance de slalom
--	--	--	--

3. Dynamisation dans et autour des activités ski nautique, wakeboard et engins tractés

<p>A3 – Dynamiser l'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation technique des pratiquants pendant la saison - Suivi de la progression de chacun - Transmission des informations pour les pratiquants et les accompagnants sur les dispositifs (« As de la glisse », Journée Babyski, Journée Handi, public féminin) et le calendrier annuel des événements - Fidélisation dans la structure 	<p>C3.1 Participer à l'organisation et à l'évaluation de sessions de passage de niveaux de pratique prédéfinis ("Pass'Sport Gliss FFSNW") afin d'évaluer techniquement les pratiquants</p> <p>C3.2. Mettre en œuvre des éléments constitutifs au passage des niveaux de pratique utilisés ("Pass'Sport Gliss FFSNW")</p> <p>C3.3 Évaluer les pratiquants lors du passage des niveaux de pratique utilisés</p> <p>C3.4 Aider le pratiquant à se situer dans les étapes de progression en ski nautique et en wakeboard afin de l'inciter à poursuivre son activité</p> <p>C3.5. Conseiller le pratiquant et ses accompagnants (choix du support de glisse le plus adapté, choix du matériel en cas d'achat, etc.)</p> <p>C3.6 Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants et ses accompagnants en les informant sur les activités et le fonctionnement de la structure afin de les fidéliser.</p> <p>C3.7. Orienter les pratiquants</p>	<p><i>Les compétences liées à l'activité "Dynamisation dans et autour des activités ski nautique, wakeboard et engins tractés" seront évaluées selon 2 modalités:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Une observation au poste de travail effectué par le tuteur lors du stage en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation.</i> 2. <i>Un entretien portant sur l'étude de cas concret. Cet entretien est d'une durée de 15' maximum et il est évalué par 2 évaluateurs.</i> 	<p><i>La réglementation relative à l'accueil des mineurs est connue et consultable (guide pratique de l'encadrant #je suis colosse).</i></p> <p><i>Les activités promotionnelles sont proposées (« As de la glisse », journée découverte, babyski, Journée Handi, public féminin) afin de favoriser le recrutement et la fidélisation dans la structure.</i></p> <p><i>La communication entre les pratiquants est construite et entretenue (médias sociaux).</i></p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaît les différents niveaux de pratique utilisés (livrets « Pass'Sport Gliss » délivré par la FFSNW - met en place des ateliers nécessaires au passage des tests techniques utilisés - évalue les progrès des pratiquants à l'issue d'une séance - utilise des situations pédagogiques permettant l'auto-évaluation - apporte des conseils pertinents - valorise la réussite - valorise les comportements positifs pour inciter les pratiquants et les accompagnants à s'investir dans la (les) activité(s) - conseille le pratiquant et ses accompagnants sur le choix du support de glisse le plus adapté
--	---	---	---

	(enfants et parents) dans les activités en fonction de leurs attentes et/ou de leurs aptitudes en instaurant un climat relationnel favorable.		<ul style="list-style-type: none"> - prend en compte et valorise les caractéristiques de l'activité et de la structure - utilise les moyens d'information disponible - informe les pratiquants et les accompagnants sur les activités proposées et le fonctionnement de la structure - propose des options de pratique en adéquation avec les attentes et les aptitudes des pratiquants - Identifie le potentiel des pratiquants - connaît des activités promotionnelles proposées par sa structure (démonstrations, journées découvertes, action de détection, compétition, etc.) - communique auprès des pratiquants sur les activités promotionnelles proposées par sa structure - favorise la communication des pratiquants entre eux
--	---	--	---

4. Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure

<p>A4 – Intégrer l'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement du stagiaire dans la structure, guidé par les dirigeants - Évaluation des actions et des 	<p><i>C4.1 - S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement général, en se situant dans son organigramme et son projet afin de contribuer à la réussite du projet afin d'être reconnu comme acteur clé.</i></p> <p><i>C4.2 - Auto évaluer ses interventions en évaluant l'atteinte de ses objectifs et</i></p>	<p><i>Les compétences liées à l'activité "Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure" seront évaluées selon 2 modalités :</i></p> <p><i>1. Une observation au poste de travail effectué par le tuteur lors du stage</i></p>	<p><i>Des critères objectifs et quantifiables sont définis et utilisés : auto-évaluations, outil de recueil du niveau de satisfaction des pratiquants (questionnaires en ligne, statistiques, fiche bilan du projet d'action ou des actions engagées).</i></p> <p><i>Des comptes rendus d'activité clairs et précis sont élaborés pour les responsables de la structure. Des mesures correctives et cohérentes émergent suite aux critiques des acteurs engagés dans le projet.</i></p> <p><i>Le candidat :</i></p>
--	---	---	---

<p>projets engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> - communication avec les responsables de la structure - Gestion et entretien du matériel 	<p><i>et en appréciant la satisfaction des pratiquants afin d'améliorer la qualité ses interventions</i></p> <p><i>C4.3 - Rendre compte des actions menées auprès des responsables en produisant un bilan oral ou écrit de ses actions afin d'améliorer la qualité des prestations en prenant en compte les retours de ses responsables.</i></p> <p><i>C4.4 - Prendre en charge l'entretien du matériel lié à l'activité (bateaux, mât ou tour, barre, pontons) en contrôlant l'état des équipements (protections individuelles, supports de glisse, bouées, cordes, palonniers) et en demandant conseil au responsable de la structure afin de contribuer à la sécurité du pratiquant.</i></p> <p><i>C4.5 Appréhender l'organisation du sport et la réglementation de l'encadrement sportif en France en identifiant les différents diplômes et</i></p>	<p><i>en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation.</i></p> <p><i>2. Lors d'un QCM portant sur l'entretien du matériel, l'organisation du sport et la réglementation de l'encadrement sportif en France</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaît les différents types juridiques des structures proposant l'activité - connaît l'environnement institutionnel de la structure - connaît les différents diplômes et qualifications professionnelles liés à l'encadrement du ski nautique, du wakeboard et des engins tractés - connaît la réglementation applicable aux éducateurs sportifs (déclaration d'activité obligatoire, carte professionnelle, etc.) - connaît l'organigramme et le projet de la structure - connaît et respecte son rôle dans l'organisation de la structure - s'investit dans le fonctionnement quotidien de la structure - prend en compte les remarques et adapte son comportement en conséquence - propose et met en place des critères objectifs et quantifiables - met en place un outil de recueil du niveau de satisfaction des pratiquants - évalue le niveau de satisfaction de façon objective - détermine de façon objective les forces et les faiblesses de son activité - propose des mesures correctives cohérentes en tenant compte des critiques - élabore, pour les responsables de la structure des comptes rendus d'activité clairs et précis - maîtrise la connaissance des matériels utilisés en fonction des publics - Il vérifie l'état du matériel de façon juste pour une utilisation adaptée (bateau tracteur, bateau de babyski, mât ou tour, supports de glisse, bouées, équipements de protection individuelle, cordes, palonniers, barre, etc.) - assure de façon régulière l'entretien du matériel utilisé (bateau tracteur, bateau de babyski, mât ou tour, supports de glisse, bouées, équipements de protection individuelle, cordes, palonniers, barre, etc.) - alerte les responsables de l'état du matériel présentant des
--	--	---	---

	<i>qualifications professionnelles de l'activité (diplômes professionnels et fédéraux en rapport avec l'activité) afin de se situer en qualité d'encadrant dans son environnement institutionnel.</i>		risques pour la pratique et les pratiquants
--	---	--	---

5. Protection des pratiquants et des tiers en situation d'incident ou d'accident publics

<p>A5 – Protection des pratiquants et des tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des dangers - Protection des pratiquant(e)s - Secourir les pratiquant(e)s et les tiers. - Alerter les secours 	<p><i>C5.1 Assurer la gestion des incidents et intervenir afin de restaurer une situation normale</i></p> <p><i>C5.2. Repérer les situations d'incident et leur possible évolution en adaptant le pilotage du bateau (problème bateau, problème pratiquant)</i></p> <p><i>C.5.3 Prévenir les situations d'incident au maximum en ayant les réactions adaptées (arrêt du bateau, adaptation vitesse de pilotage, annonce de consignes...)</i></p> <p><i>C5.4 Intervenir auprès des pratiquants en difficulté afin de protéger le(s) blessé(s) et le groupe en mettant en place des mesures de protection (actions de premier secours) .</i></p> <p><i>C5.5. Alerter les secours et prévenir les secours en cas d'accident conformément aux procédures existantes en leur transmettant des informations pertinentes.</i></p>	<p><i>L'obtention du PSC1 est exigée avant l'entrée en formation</i></p> <p><i>Les compétences liées à l'activité "Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident lors des séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés" sont évaluées selon 2 modalités :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. par l'observation au poste de travail lors du stage en entreprise par le tuteur</i> <i>2. lors d'un QCM portant sur la protection des personnes en situation d'incident ou d'accident lors des séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés</i> 	<p><i>Le diplôme PSC1 est envoyé à l'OF lors de l'inscription.</i></p> <p><i>Les situations potentiellement sources d'incident sont caractérisées et identifiées (les EPI et les supports de glisses sont contrôlés et ajustés, la corde de traction et le palonnier sont inspectés, le bateau tracteur est opérationnel).</i></p> <p><i>L'approche avec le bateau tracteur d'un pratiquant en difficulté est maîtrisée.</i></p> <p><i>Les décisions pour restaurer une situation normale sont prises les gestes de première urgence sont connus et maîtrisés (un malaise est immédiatement traité).</i></p> <p><i>Les procédures d'alerte et les procédures à suivre sont respectées pour gérer la situation autour de l'accident (Protéger, alerter dès qu'un accident survient)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Les procédures spécifiques à l'activité pour éviter le "sur accident" sont connues et maîtrisées</i> <i>- Réaction adaptée pour contenir les comportements des pratiquants et des éventuels accompagnants</i>
--	---	---	--